



ÉTABLISSEMENT

Communauté
d'Agglomération Creil Sud
Oise (60)
24 rue de la Villageoise
60106 Creil

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE TRAVAUX

Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise, Emilie LAMMELIN, 24 rue de la Villageoise, 60106 Creil, FRANCE. Tel : +33 344647474.
E-mail : e.lammelin@creilsudoise.fr.

Adresse(s) internet

Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non

Description du marché

Objet du marché

Travaux de renouvellement de la voirie - Aménagements et rénovations de chaussées et trottoirs

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

45233142, 45232100, 45233141

Lieu d'exécution

Territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise 60106 CREIL
Code NUTS : FRE22

Caractéristiques principales

Travaux de renouvellement de la voirie - Aménagements et rénovations de chaussées et trottoirs

Type de marché

Travaux : Exécution

Type de procédure

Procédure adaptée

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)

la consultation a pour objet les travaux de renouvellement de la voirie et d'aménagements et rénovations de chaussées et de trottoirs tels que définis au CCTP.

Le marché est alloté comme suit :

- Lot 1 : Grosses réparations et travaux neufs ;
- Lot 2 : Reprise des dégradations ponctuelles par méthodes traditionnelles.

La consultation donnera lieu à l'établissement d'un accord-cadre mono-attributaire exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. Pour les deux lots, il n'y a pas de montant minimum mais les montants suivants :

- o le lot n°1, un montant maximum annuel de 1 000 000 EUR HT.
- o le lot n°2, un montant maximum annuel de 300 000 EUR HT.

le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier ou non avec les trois premiers candidats classés après une première analyse sur la base des critères de sélection des offres.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Oui

Des variantes seront prises en considération : Non

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Division en lots : Oui

Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots .

Durée du marché ou délai d'exécution

Durée en mois : 12 (à compter de la date de notification du marché).

Conditions de délai

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Lundi 26 avril 2021 - 12:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

Informations sur l'accord cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Conditions relatives au marché

Cautionnement et garanties exigés :

Uniquement pour le lot n°1, à chaque bon de commande, une retenue de garantie de 5 % sera appliquée sur chaque acompte et sur le solde dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur. Cette retenue de garantie pourra être remplacée par une garantie à première demande.

Le maître d'ouvrage n'accepte pas qu'une caution personnelle et solidaire remplace la garantie à première demande.

Pour le lot n°2, aucune retenue de garantie ne sera exigée.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Les prestations seront financées sur le budget de l'agglomération et seront rémunérées selon les prescriptions du cahier des clauses administratives particulières et en application du chapitre II du titre IX de la partie réglementaire du CCP.

Le mode de règlement retenu est le virement avec mandatement. Le délai de paiement applicable au présent marché est de trente (30) jours dès réception dans les locaux de l'ACSO de la facture établie par le prestataire. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Le pouvoir adjudicateur n'impose aucune forme de groupement aux attributaires du marché.

Les candidats peuvent présenter une offre seul ou en groupement, solidaire ou conjoint.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

Autre justificatif / Commentaire :

Commentaire :

Désignation par le candidat de la (des) personne(s) habilitée(s) à recevoir les communications du pouvoir adjudicateur par l'intermédiaire de « la fiche contact ». Ce document permet, en cas de nécessité, au pouvoir adjudicateur de transmettre par e-mail directement au service ou la personne en charge du dossier tous les courriers nécessaires au déroulement de la procédure.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la

consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Une enchère électronique sera effectuée : Non

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice

21VRD002 VOIRIES

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif d'Amiens 14, rue Lemerchier 80000 Amiens FRANCE. E-mail : greffe.ta-amiens@juradm.fr.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Tribunal Administratif d'Amiens 14, rue Lemerchier 80000 Amiens FRANCE. E-mail : greffe.ta-amiens@juradm.fr.

Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise 24 rue de la Villageoise CS40081 , 60106 CREIL, FRANCE. Tél. +33 0344647474.

Informations sur les lots

LOT N° 1 : Grosses réparations et travaux neufs ;

Description succincte :

les descriptions techniques sont définies dans le CCTP

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

45233142 , 45232100

LOT N° 2 : Reprise des dégradations ponctuelles par méthodes traditionnelles.

Description succincte :

les descriptions techniques sont définies dans le CCTP

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

45233141

Date d'envoi du présent avis

02 avril 2021